

## CYCLE SPECIALISE

Discipline : **DIRECTION D'ORCHESTRE**

PROGRAMME

**- ENTREE 2023-2024 -**

### Admissibilité

- Écriture (choral + instrumentation)
- Analyse (commentaires + analyse)

### Admission

Les candidats admissibles passeront les épreuves suivantes :

- Épreuve instrumentale ou vocale : l'exécution, d'un niveau CFEM minimum, ne doit pas excéder 5 à 6 minutes. Merci de préciser de quel instrument vous jouerez et de prévoir votre propre accompagnateur le cas échéant.
- Dépistage de fautes
- Direction d'orchestre : Lors de l'admission vous devrez interpréter à l'orchestre l'une des trois partitions suivantes :
  - Franz Schubert : Octuor en Fa majeur op. 166 : 6<sup>ème</sup> mouvement – finale
  - Anton Dvorak : Sérénade pour cordes - 1<sup>er</sup> mouvement
  - Igor Stravinsky : Histoire du soldat - extraits : Marche du soldat et Marche royale